

Poste tenu par :

Responsable
hiérarchique :

L'Adjoint au Chef
d'Agence

FICHE DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

**Assistant socio-éducatif – Insertion
et référent Parcours Insertion Vers l'Emploi**
en Agence Solidarités Côte-d'Or
Assistant de Service Social ou Conseiller en Economie Sociale et Familiale

Grade et filière

ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF / MEDICO-SOCIALE

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique

PÔLE SOLIDARITÉS				
DIRECTION	Agence Solidarités Côte-d'Or	Espace Solidarités Côte d'Or	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Action médico- sociale territorialisée	Montbard	Châtillon-sur-Seine	11, Rue Albert Camus	CHATILLON- SUR-SEINE

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Au sein de l'Agence Solidarités Côte d'Or (équipe d'encadrement, tout professionnel)
- Services du Pôle Solidarités
- Les Pôles du Conseil Départemental

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ?

NON

Nombre de personnes encadrées :

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ?

NON

Nombre de personnes encadrées :

B) Relations externes

- Usagers du service public
- Etablissements scolaires, services et établissements médico-sociaux
- Services publics, privés, associations agissant dans le domaine de la santé, du logement, de l'insertion sociale et professionnelle, de la culture
- Autres partenaires de l'action médico-sociale
- Elus

3) MISSIONS PRINCIPALES :

- Garantit les réponses individuelles aux usagers et met en place un accompagnement socio-éducatif, si nécessaire,
- Dans le cadre des objectifs définis par l'Agence, met en place et développe des interventions sociales d'intérêt collectif et contribue au développement social local,
 1. S'inscrit dans les orientations du Pôle Solidarités et les porte,
 2. Pour le grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle : peut-être chargé de coordonner l'activité d'autres assistants socio-éducatifs (sans liens hiérarchiques).
 3. Est référent PIVE.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

1. Garantit les réponses individuelles aux usagers et met en place un accompagnement socio-éducatif, si nécessaire

- Accueille les usagers, écoute leur demande, évalue la réponse à y apporter et l'explique
- Sur la base d'un diagnostic, co-définit les objectifs du projet d'intervention sociale, de sa mise en place et de son évaluation avec l'utilisateur, prenant en compte ses capacités et ressources afin de développer l'autonomie et la compétence sociale
- Assure une fonction de médiation familiale, sociale et inter-institutionnelle
- Oriente les usagers vers les services appropriés et apporte son soutien pour les démarches administratives
- Assure les évaluations dans le cadre des recueils et traitements d'informations préoccupantes liés à l'enfance en danger
- Réalise les enquêtes sociales et rédige les écrits nécessaires

2. Dans le cadre des objectifs définis par l'Agence, met en place et développe des interventions sociales d'intérêt collectif et contribue au développement social local

- Impulse et co-anime des interventions sociales d'intérêt collectif impliquant des groupes d'utilisateurs ou des partenaires autour d'une problématique
- Contribue à l'évaluation formalisée des projets mis en œuvre

3. S'inscrit dans les orientations du Pôle Solidarités et les porte

- Participe aux réunions d'Espace, d'Agence, de service, de mission

- Met en œuvre les dispositifs validés par le Pôle Solidarités en s'appuyant sur les référentiels existants et en contribuant à la transversalité
- Contribue à la formation pratique des étudiants en travail social (accueil de stagiaires)
- Via son expertise sociale, repère, analyse puis informe sa hiérarchie des besoins sociaux sur le secteur

**4. Pour le grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle :
Peut-être chargé de coordonner l'activité d'autres assistants socio-éducatifs (sans liens hiérarchiques) :**

- Coordonne l'organisation de la continuité du service au sein d'une équipe,
- Anime des réunions ou groupes de travail,
- Assure les relais d'informations ascendantes et descendantes.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

Le travailleur social assure à hauteur de 40 à 50 % de son temps, la référence Parcours Insertion vers l'Emploi (R PIVE).

Le référent PIVE :

- **Est personne ressource** de premier niveau concernant les thématiques de retour à l'emploi pour les travailleurs sociaux de son Agence ou Espace Solidarités Côte-d'Or.
- **Est prescripteur** direct d'actions de formation auprès des organismes de formation pour les bénéficiaires du RSA relevant de son Agence ou Espace Solidarités Côte-d'Or.
- **Assure** un accompagnement renforcé au retour à l'emploi d'un volant de bénéficiaires du RSA relevant de son Agence ou Espace Solidarités Côte-d'Or. A ce titre, il **assure un diagnostic socio-professionnel** pour les primo-entrants dans le dispositif RSA inscrits à Pôle Emploi (PE) mais n'ayant pas bénéficié d'un accompagnement actif durant une période de 4 à 6 mois.

A l'issue de ce diagnostic, le référent :

- confirme l'orientation sur PE, réactive et s'assure de l'effectivité de l'accompagnement ;

Ou

- oriente sur un suivi social ;

Ou

- oriente vers un autre type de suivi (PLIE, SASTI...)

ou

- se saisit de l'accompagnement renforcé vers l'emploi (auto-prescription) et élabore avec la personne le projet d'accompagnement individualisé vers l'emploi (y compris intégré au CER).

Cet accompagnement se poursuit tout au long du parcours de la personne avec maintien d'un CER, **y compris à l'entrée dans l'emploi pour une durée de 3 à 6 mois.**

L'accompagnement peut être individualisé ou prendre la forme d'un accompagnement collectif de plusieurs usagers aux problématiques de retour à l'emploi, similaires.

En cas d'orientation vers un autre organisme, le référent parcours insertion vers l'emploi est garant du parcours du bénéficiaire, notamment :

- **garantit** et **coordonne** la continuité du parcours d'insertion en lien avec les autres intervenants. A ce titre il réalise à l'issue de chaque orientation un bilan de celle-ci, et évalue les actions à mettre en œuvre pour la poursuite du parcours ;

- **accompagne** la personne à mieux identifier les rôles et apports de chaque intervenant ;
- **remobilise** la personne autour de son parcours.

Observation : le référent parcours insertion n'assure pas dans ce cadre l'accompagnement global de la personne qui reste confié au travailleur social en charge de l'accompagnement social.

Spécificité :

Nécessité de posséder un permis de conduire – usage d'un véhicule personnel avec indemnisation kilométrique en l'absence de véhicule de service disponible

Contraintes horaires : peut intervenir en soirée pour rencontres entreprises

Secteur géographique :

Zone rurale

Autres :

Connaître la législation et la réglementation relatives aux dispositifs d'insertion sociale et professionnelle, de formation, d'emploi

Connaître les partenaires extérieurs de l'insertion professionnelle

Assurer une veille informative, pédagogique et technique sur les dispositifs emploi insertion

Valider et évaluer le projet professionnel

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE:

TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES
Evaluer une situation sociale dans toutes ses composantes
Conduire un entretien avec une personne et/ou sa famille afin de recueillir des données sociales
Adapter ses interventions au regard des spécificités des usagers et des familles
Instruire des dossiers à caractère social
Définir le partage d'informations en fonction des situations et des interlocuteurs, dans le respect du secret professionnel.
Connaître le cadre de l'intervention sociale et les dispositifs déclinés par le Conseil Départemental
Articuler son intervention en coordination avec l'ensemble des partenaires
Entretenir des relations aussi bien avec les personnels de la collectivité qu'avec des partenaires extérieurs traitant du domaine considéré
Participer à la mise en œuvre d'un projet en tant que membre d'une équipe
Connaître les principes et les enjeux des sciences sociales
Utiliser les applicatifs métiers

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES
Construire et mettre en œuvre un plan d'aide adapté aux problématiques des publics et à leurs ressources mobilisables, afin de favoriser leur autonomie (accompagnement individuel, y compris à domicile, et collectif
Argumenter avec aisance quel que soit son auditoire (en individuel ou collectif), le lieu ou le type de communication afin de provoquer la réaction souhaitée
S'adapter en permanence aux évolutions conjoncturelles, stratégiques et organisationnelles
Dégager les éléments principaux d'une situation en distinguant bien l'essentiel de l'accessoire, le factuel et l'analyse, pour pouvoir les restituer à l'oral comme à l'écrit, notamment dans un cadre formalisé
Gérer son temps et ses activités de façon à respecter les objectifs et les délais fixés
Participer à des actions de formation professionnelle et/ou d'échange des pratiques, transmettre ses compétences
Rentrer en relation avec la personne et favoriser la mise en confiance
Argumenter et savoir trouver des éléments de solution y compris avec des interlocuteurs hostiles ou agressifs
Appliquer l'éthique et la déontologie du travail social